

**CONSEIL MUNICIPAL  
SESSION 2023**

**Procès-verbal de la Séance du vendredi 27 janvier 2023**

Nom Prénom	Présents	Excusés	Absents	Procurations
<b>BERNARD</b> Philippe	X			
<b>MICHEL</b> Didier	X			
<b>TARRIT</b> Pascal	X			
<b>EGIMBROD</b> Alain	X			
<b>PLANAT</b> Gilles	X			
<b>SEYCHAL</b> Jean-Luc	X			
<b>FOURNET FAYARD</b> Chantal				X (D. MICHEL)
<b>THORENS</b> Pauline		X		

La réunion débute à 19h30

Secrétaire de Séance : M. TARRIT Pascal

*Mr le Maire propose de rajouter une délibération concernant la convention pour l'auberge du Col du Béal afin d'exploiter une surface en herbe sur le communal.*

*Pour = 7                      Contre = 0                      Abstention = 0*

**APPROBATION DU PV DU CM DU 16/12/2022**

Monsieur le Maire propose l'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16/12/2022.

*Pour = 7                      Contre = 0                      Abstention = 0*

**DEMANDE DE COUPE DE BOIS A LA RICARDE HAUTE [2023\_01]**

Mr le Maire fait part de la demande de Mr HOUBRON et Mme MALIGE, d'une coupe d'affouage sur le sectional de la Richarde Haute.

*Pour = 7                      Contre = 0                      Abstention = 0*

**DEMANDE DE COUPE DE BOIS A L'OSSEDAT [2023\_02]**

Mr le Maire fait part de la demande d'une coupe d'affouage de la part de Mr et Mme PUNTIS, sur le sectional de l'Ossedat.

*Pour = 7                      Contre = 0                      Abstention = 0*

**DEMANDE DE COUPE DE BOIS AUX IGONINS SUITE A LA REUNION DU 12 JANVIER 2023 [2023\_03]**

Mr le Maire fait donner lecture du compte rendu de la réunion du 12/01/2023, avec les ayants droits de sectional des Igonins. La proposition a été faite aux ayants droits de couper du bois sur les parcelles du Col du Béal achetées par la commune pour préserver le sectional des Igonins. Ces parcelles seront coupées et broyées courant 2023, avant d'être remise en pâture en partie.

*Pour = 7                      Contre = 0                      Abstention = 0*

**DROIT DE PREFERENCE SUR LES PARCELLES AH 31 ET AH 32 [2023\_04]**

Mr le Maire fait part de la vente de ces deux parcelles par Mme Josette ROUX épouse BREUIL pour environ 3 ha. Mr le Maire propose de faire valoir notre droit de préférence, afin de constituer un patrimoine forestier pour les années futures.

*Pour = 7                      Contre = 0                      Abstention = 0*

## **DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRIQUEMENT SUR UNE PARTIE DES PARCELLES AE 19,20,23,28 et 79 [2023\_05]**

Ces parcelles ont été nouvellement achetées par la commune sauf la section AE 79 du communal. Mr le Maire propose de procéder au défrichement.

*Pour = 7                      Contre = 0                      Abstention = 0*

## **TRAVAUX VOIRIE 2023 VC 5 L'OSSEDAT ET VC 7 LA RICARDE – DEMANDE DE SUBVENTION [2023\_06]**

Le coût des travaux est pour :

- l'Ossedat (310m) : 16 950€ HT
- l'Ossedat-le Replat (25m) : 2 820€ HT
- la Richarde (370m) : 19 071€ HT

Montant total : 38 841€ HT

Plus la mission d'ingénierie de l'ADIT : 1 400€ HT

Soit un total de 40 241€ HT

Le conseil départemental nous subventionne à 40% de 38 841€ HT soit 15 536€ HT.

La subvention DETR de 30% de 40 241€ HT représente 12 072€ HT.

La part communale sera de 12 632€ HT.

Mr le Maire propose de délibérer sur l'approbation du budget prévisionnel et le choix de la maîtrise d'œuvre et demande l'accord du conseil municipal pour la demande de subventions auprès du conseil départemental et de l'état.

Mr le maire demande aussi l'autorisation de lancer la consultation et de signer tous les documents afférents à cette délibération.

*Pour = 5                      Contre = 0                      Abstention = 0*

*\*Mr Didier MICHEL sort de la salle et ne prend pas part au vote.*

## **FIC (FONDS DES INITIATIVES COMMUNALES) PROGRAMMATION PREVISIONNELLE 2024-2025-2026 [2023\_07]**

Le montant subventionnable est de 230 000€ HT dont 69 250€ HT pour la voirie.

Pour 2023, nous avons programmé l'aménagement du bourg et la voirie.

Pour 2024, nous pouvons programmer la remise en état des points de défense extérieure contre l'incendie estimée à 7 500€ HT.

La fin d'aménagement du local associatif pourrait également profiter du FIC en 2024, à hauteur de 62 400€ HT.

Pour 2025, nous proposons de la voirie communale et l'extension du garage communale.

Pour 2026, nous proposons l'aménagement du parking au Col du Béal incluant des toilettes publiques ; la création d'une aire de jeux ou l'enfouissement du réseau orange.

*Pour = 7                      Contre = 0                      Abstention = 0*

## **AUTORISATION POUR LE CHOIX DE L'ENTREPRISE DU TRAITEMENT DE LA MERULE DANS L'EGLISE [2023\_08]**

Deux entreprises ont proposé un traitement :

- L'entreprise Vigouroux pour 5 279€ TTC
- L'entreprise Pami pour 3 256€ TTC

Une troisième entreprise a été sollicitée et son devis devrait arriver dans quelques semaines.

Mr la Maire demande au conseil municipal l'autorisation de choisir l'entreprise.

*Pour = 7                      Contre = 0                      Abstention = 0*

## **CONVENTION DU TERRITOIRE ENERGIE (CHANGEMENT MODULE DE PROGRAMMATION) [2023\_09]**

Le territoire d'énergie 63 nous propose de remplacer nos interrupteurs crépusculaires par des horloges astronomiques subventionnés par France Relance à hauteur de 70% et le TE63 prend à sa charge 20%. Le montant du devis est de 2 400€ TTC.

Mr le Maire propose de demander à profiter de cette offre du TE 63.

*Pour = 7                      Contre = 0                      Abstention = 0*

## **CONVENTION AVEC L'AUBERGE DU COL DU BEAL POUR EXPLOITER UNE SURFACE EN HERBE [2023\_10]**

Mr le Maire propose d'établir une convention annuelle pour une surface de 6 000m<sup>2</sup> environ, comprenant 4 entrées dans la clôture permettant le croisement de véhicules à l'occasion de manifestations, pour un montant annuel de 50€.

*Pour = 7*

*Contre = 0*

*Abstention = 0*

### **Informations**

- **Projet d'implantation de cavurnes au cimetière :**  
*Ce projet sera instruit et proposé aux administrés.*
- **Entretien des 2 stèles des prêtres à l'origine de la création de la paroisse**  
*Un devis sera demandé pour cette remise en état des gravures.*
- **Devis rénovation du balcon et de l'escalier de la salle des fêtes :**  
*Le devis s'élève à 3 850€ TTC.*
- **Appel à candidature saison culturelle départementale 2023/2024 :**  
*Une participation financière de la commune sera nécessaire.*
- **Cartes de vœux des administrés :**
- **Lettre de remerciement :**
- **Référent déontologue dans la commune avant le 01 juin 2023 :**  
*Nous attendons la prescription de la Préfecture.*
- **Réunion Montagne 4 saisons :**  
*La commune, les associations et les initiatives prévues peuvent candidater dans le cadre de ce projet.  
Les initiatives doivent représenter un coût de 20k€.  
Une communication sera faite par affichage.*
- **Programme solaire dôme :**  
*Une fiche d'intention de création d'une installation photovoltaïque doit être faite.*
- **Bail de location du garage aux militaires de Pierre-sur-Haute :**  
*A renouveler.*
- **Demande de subvention pour le reboisement de la parcelle AB 140 située à Beauchaud a été envoyée le 17/01/2023 au conseil départemental :**
- **La commission communale des impôts directs (CCID) doit se réunir d'ici le 31/03/2023.**
- **Date du prochain conseil municipal :**  
*Le Maire propose la date du vendredi 24/03/2023 à 19h30.*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.*

